




Programme de la formation

Etudier la faisabilité de votre projet de création d'entreprise

-  Individuel sur site
-  10 heures sur 30 jour(s)
-  Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Particulier
-  800 € Net de taxe par participant

Description courte

Un accompagnement individuel, de l'idée à la création de votre entreprise.

Pour faire les bons choix, réaliser les bonnes démarches, au bon moment.

Prérequis

Etre porteur d'un projet de création d'entreprise

Objectifs

- Etudier la faisabilité de votre projet de création d'entreprise
- Optimiser vos chances d'obtenir vos financements
- Faire les bons choix, au bon moment, pour réussir votre projet

Contenu

- Etude de marché : définition de l'offre et du positionnement, étude de la concurrence, contact prescripteurs, évaluation du chiffre d'affaires prévisionnel
- Budget prévisionnel, sur 3 ans, pour étudier le financement de votre projet et valider sa rentabilité
- Evaluation du fonds de commerce, en cas de reprise
- Rédaction du business plan, grâce à un outil en ligne collaboratif BGePro®
- Choix des statuts juridiques, fiscaux et sociaux
- Recherche de financements, et informations sur les aides
- Communication et prospection

Pédagogie et organisation

Un conseiller, spécialiste de la création d'entreprise, vous est dédié tout au long de votre parcours.

A chaque rencontre,

- bilan des démarches que vous avez réalisées
- conseils concrets et pratiques pour avancer sur l'étude du projet
- rédaction d'un compte-rendu d'entretien avec un plan d'action.
- orientation et mise en relation avec les autres partenaires de l'entreprise si nécessaire

Accès à une banque d'outils en ligne, à des modules e-learning, à un logiciel collaboratif de réalisation de Business Plan

Financements possibles

Compte Personnel de Formation pour les salariés et demandeurs d'emploi

Autres financements possibles selon votre situation, nous consulter.

BGE apporte une assistance dans le montage des dossiers de demande de prise en charge.